

# *la nouvelle* **ACTION FRANÇAISE**

## **EDITORIAL**

Après le premier tour des élections cantonales tous les partis, comme d'habitude, crient victoire. En fait il n'y a pas de vainqueur bien net. La majorité progresse mais la gauche également. Tout au plus peut-on constater que cette bi-polarisation se fait au détriment des modérés et des centristes qui paient la désunion du mouvement réformateur et les pitre-ries de J.J.S.S.

Mais le grand vaincu est le conseil général lui-même. 54 % seulement des électeurs se sont dérangés pour voter. M. Marcellin n'a pas manqué de s'en désoler et de lancer aux abstentionnistes un appel pour le second tour en insistant sur le rôle grandissant que la réforme régionale va donner aux conseils généraux. Ceux-ci désigneront un tiers des membres des nouvelles assemblées régionales.

Il est douteux que les exhortations de M. Marcellin soient entendues. Les Français se rendent bien compte que les conseils régionaux sont des organes sans pouvoir ni argent.

Quant aux conseillers généraux, ils ont dans le département un rôle surtout consultatif et ne font guère le poids devant les administrations préfectorales. Afin d'obtenir quelques avantages pour leurs électeurs, ils en sont réduits à se faire les clients de tel député ou sénateur influent, ou de tel parti pouvant faire groupe de pression.

Ils sont réduits à une double servilité devant le préfet et devant les politiciens. Il n'est donc pas étonnant que le nombre des médiocres dans un conseil général soit considérable. Il est tout à fait logique que leur élection ne passionne pas grand monde. Et pour cause : ce n'est pas des conseils généraux qu'il faut attendre le moindre espoir en matière de décentralisation !

N.A.F.

## **au-delà des cantonales**

## **pour une**

## **charte**

## **d'action**

## **régionale**

**n.a.f. 73-74**  
**bilan et**  
**perspectives**

pages 4-5

**gérard Leclerc**  
**rencontre avec**  
**ménie Grégoire**

page 8

**Une nouvelle fois la volonté d'harmoniser les positions des divers pays de la Communauté est mise en échec.**

A plusieurs reprises M. Giscard d'Estaing a dû démentir. Il n'y aura pas de dévaluation du franc. Tout au moins pour l'instant. Que s'est-il donc passé, pour que l'une des monnaies « fortes » de la Communauté européenne, soit subitement mise en position de faiblesse ? A première vue, il s'agit d'une crise purement technique. Ses implications économiques et politiques ne sont pourtant pas négligeables.

Le 14 septembre, La Haye décide — sans en informer ses partenaires, semble-t-il — de réévaluer sa devise. Cette réévaluation de 5% du florin néerlandais a été ressentie par la plupart des opérateurs sur les marchés des changes européens comme le signe annonciateur d'une réévaluation du deutschmark. Sentiment renforcé par l'annonce d'un nouvel excédent — fort important — de la balance commerciale allemande. On a donc constaté une vague d'achat très forte de deutschmark.

Or l'arbitrage s'est fait au détriment du franc français. Pour acheter du deutschmark on a vendu du franc français que la Bundesbank aurait absorbé à concurrence de 5 milliards de francs.

Car depuis l'accord communautaire sur les monnaies européennes les banques centrales se sont engagées à soutenir les monnaies de leurs partenaires à l'intérieur du « serpent monétaire européen », c'est-à-dire de cette courbe dont

l'aspect varie parallèlement au flottement concerté des monnaies européennes.

Généralement les opérateurs à l'achat préféraient arbitrer avec une devise comme le dollar. Le récent redressement de la balance commerciale américaine lui ont fait préférer le franc. D'autant plus que le budget français était jugé beaucoup moins sévère que celui des autres pays de la C.E.E., sinon plus inflationniste. Actuellement le marché reste très tendu malgré la récente hausse du taux d'escompte de la Banque de France, et le haut niveau atteint à l'étranger pour les taux d'intérêts sur le franc au jour le jour.

Il est donc difficile de prévoir l'issue de cette nouvelle crise monétaire. Mais elle révèle dès à présent, le manque de cohésion des pays de la C.E.E. en matière de politique monétaire et économique. Car la crise a bien été déclenchée par la décision des Pays-Bas.

Une nouvelle fois la volonté d'harmoniser les positions des divers pays de la Communauté est mise en échec. Et l'on ne sait plus s'il y a lieu de s'en attrister ou de s'en réjouir. Car en tout état de cause, dans le contexte des négociations de Tokyo et de la réunion de Nairobi, de tels « incidents » servent la politique américaine.

P. D'AYMERIES.

## coup de bourse, coup bas !

**Lutte contre l'inflation ? On risque au contraire de s'offrir cumulativement un ralentissement de l'expansion et la persistance de l'inflation.**

Le florin hollandais a subi un changement de parité. Les petits malins qui savent que le franc belge lui est très lié, subodorent le coup flamboyant. Il n'en faut pas plus pour contribuer à l'affolement de la machine économique française. Cela n'est pas tolérable.

Le taux de l'escompte a donc été remonté à 11%. Un des taux les plus hauts du monde, Grande-Bretagne exceptée. Cette mesure est partiellement présentée comme entrant dans le cadre de la lutte intérieure contre l'inflation. Il n'en est rien ! Il ne s'agit que d'une parade financière, en catastrophe, à une spéculation monétaire. Le but est bien évidemment de retenir par une rémunération élevée le pognon vagabond, sous peine de la dégringolade du franc. C'est, en quelque sorte, cracher au bassinet des racketteurs. Eux seuls sont bénéficiaires et non l'économie française.

Bien évidemment, cela ne fait pas l'affaire des industriels. Même si, depuis l'application nuancée des directives du Plan Marjolin-Wormser, le taux de l'escompte n'est plus tout à fait aussi représentatif des conditions de banque, il n'en reste pas moins que son relèvement ne contribuera pas à infléchir la tendance croissante à la cherté de l'argent qui décourage d'entreprendre la modernisation de l'équipement industriel. Or ce dernier n'est pas inflationniste par lui-même. Ce serait plutôt le contraire, dans la mesure où il contribue à adapter l'offre à la demande croissante.

Mais, nous dit-on, la prochaine augmentation du montant des réserves obligatoires des banques, la restriction du crédit à la consommation qui l'accompagnera, entraîneront un

ralentissement de l'inflation. Voire ! Il peut suffire pour alimenter le courant inflationniste que, sans recourir au crédit et placé dans une période d'augmentation des salaires, on se contente de ne pas épargner et même de désépargner.

En effet pourquoi épargnerait-on ? Curieux paradoxe, l'augmentation du loyer de l'argent ne profite pas non plus à la plupart des Français. La Caisse d'Épargne continue de servir des taux avoisinant 5,5%. Un plan d'épargne-logement rapporte 8%. Enfin les grands emprunts à long terme se rémunèrent autour de 9%. A peine de quoi annuler les effets de la dépréciation monétaire. Bien sûr, il y a des placements plus intéressants, tout au moins grâce aux plus-values en capital : la terre, la pierre. Bien sûr, certains circuits financiers peuvent rapporter gros : le marché hypothécaire par exemple. Mais celui qui n'a que de maigres économies ou dont le beau-frère n'est pas expert-financier n'a pas accès à cette épargne-là. Pour lui la meilleure épargne, c'est l'achat de ce qui lui fait plaisir parce que c'est toujours ça de pris. De plus faut-il signaler que les valeurs-refuges : pierre, terre et même bijoux, tableaux, privent d'autant l'industrie et l'économie tout entière de capitaux précieux.

Anti-inflation, mon œil ! Le pire est qu'on risque de s'offrir cumulativement un ralentissement de l'expansion et la persistance de l'inflation. Il faudrait décourager les spéculateurs professionnels et encourager l'épargne de masse française. C'est la contraire qui est fait actuellement.

D.B.

D'ici le mois de décembre, les Conseils régionaux seront mis en place. Nous avons vu voici quinze jours (1) tout le mal que l'on pouvait en penser : budget dérisoire, pouvoirs des plus limités, toute-puissance du préfet, etc. Du moins l'installation de ces conseils présente-t-elle un intérêt majeur : celui de faire ressortir l'abîme qui existe entre ce que désirent les régionalistes chaque jour plus nombreux et ce que peut accorder la République.

Il appartiendra à nos sections dans les mois qui viennent d'exploiter région par région cette contradiction. Cela suppose au préalable que la N.A.F. puisse proposer aux régionalistes une charte d'action. Des études plus détaillées verront le jour dans les mois qui viennent. Du moins pouvons-nous indiquer d'ores et déjà les lignes de force d'un programme d'action régionaliste.

## INSTITUTIONS ET POUVOIRS COMMUNAUX

La Réforme régionale suppose la refonte de tous les cadres territoriaux de la France contemporaine.

La commune tout d'abord : les 38.000 communes françaises restent certes des réalités. Unités de voisinage, cellules chargées d'une longue histoire, elles ne doivent pas être rayées de la carte d'un trait de plume. A leur tête un conseil restreint analogue au « Parish Council » anglais devrait être maintenu, traitant des affaires mineures, cimetières, piscines, état civil, listes électorales, etc.

Mais qui ne voit que ces communes dont la plupart ont moins de 500 habitants sont impulsantes, isolées, à gérer les autres affaires locales ? Il est donc nécessaire de les regrouper à l'échelon cantonal, le canton devant compter au minimum 2.000 habitants et ci-dessus 5.000, c'est-à-dire en gros de quoi alimenter en effectifs le C.E.G. Installé à son chef-lieu et constituer une base démographique suffisante au recrutement d'édiles qualifiés. Comme l'a écrit Jean-François Gravier : « En face de l'État, de la région et du département on ne trouverait plus une poussière de 37.000 communes dénuées mais quelque 3.000 collectivités de regroupement dont la plus modeste posséderait déjà les ressources intellectuelles et financières d'une petite cité » (2).

Il faut traiter à part le cas des agglomérations urbaines. La distinction entre communes d'une même agglomération y est souvent périmée. Il faut y substituer le quartier qui serait l'unité de voisinage et dont le conseil participerait à l'élaboration des opérations d'urbanisme et le Conseil d'agglomération.

Encore faut-il que ces collectivités bénéficient de ressources financières suffisantes. Ce n'est pas le cas. La part des impôts qui revient à la commune est dérisoire comparée à celle qui revient à l'État. De plus le principe des centimes additionnels calculés sur une base fictive qui servait jadis à calculer des impôts d'État aujourd'hui supprimés (les « quatre vieilles » et la taxe sur les salaires) est aberrant. Ces « principaux » sont établis arbitrairement et le produit des centimes additionnels fournit un produit « qui n'est proportionnel ni à la population ni aux besoins réels des communes » comme le reconnaît la commission de l'Économie générale et du Financement du Commissariat au Plan.

A la place de cette fiscalité désuète, il conviendrait de substituer un impôt foncier et

# charte d'action régionale

• La réforme régionale suppose la refonte de tous les cadres territoriaux de la France contemporaine.

• De la commune à la région en passant par le « pays », la décentralisation suppose d'abord l'indépendance financière.

une taxe d'habitation modernisée, des taxes d'équipement et une fraction du produit local de l'impôt sur le revenu. Ainsi armées les collectivités locales de base devraient pouvoir en outre avoir la liberté totale d'emprunt actuellement fort restreinte.

Cette autonomie financière leur permettrait enfin de pouvoir réaliser les constructions de logements, les opérations de rénovation urbaine, l'implantation d'équipements scolaires ou socio-culturels sans avoir à mendier constamment des subventions de l'Etat.

## DEPARTEMENT OU « PAYS » ?

Entre la commune rénovée et la région quelles seront les circonscriptions intermédiaires ?

Notons d'abord qu'il existe sur la carte une unité qui est plus que bi-millénaire : c'est le « pays » que perpétuent dans bien des cas les arrondissements. Ces pays. Biterrois ou Cambrésis, Sedanais ou Bugey, Penthièvre ou Gâtinais sont caractérisés par l'existence d'une ville moyenne qui sert de pôle d'attraction immédiat pour les communes rurales environnantes. Il est donc indispensable de créer à ce niveau une collectivité locale. Le conseil de pays élu par les municipalités cantonales et doublé par un comité consultatif économique et social, aurait pour rôle d'harmoniser les politiques municipales de la circonscription. En outre, doté lui aussi d'un budget alimenté par des recettes fiscales, il serait à même de réaliser certains travaux d'infrastructure (routes, zones industrielles) qui complèteraient ceux des communes.

En revanche nous doutons fort que le département puisse être d'une grande utilité dans l'aménagement de la France de demain. Jean-François Gravier prend sa défense en insistant sur l'unité qu'ont acquise la plupart d'entre eux et sur les liens tissés par une vie commune vieille de près de deux siècles. Il n'en reste pas moins que beaucoup d'entre eux ont un défi à la géographie et à l'histoire. Au surplus est-il tellement bon de conserver la circonscription qui a été l'instrument de la centralisation républicaine avec ses préfets et ses conseillers généraux bien dociles ? Tout au plus afin de ménager une transition pourrait-on au niveau d'un groupe de trois ou quatre pays faire exercer la tutelle de l'Etat par un même fonctionnaire.

## LE PROJET REGIONAL

Reste enfin la région, pièce maîtresse de la décentralisation. Les régions actuelles, aux limites contestables, devront être révisées, travail qui doit être l'œuvre des intéressés eux-mêmes c'est-à-dire des commissions d'étus locaux avec, le cas échéant, référendums pour trancher les cas litigieux.

Sans doute arrivera-t-on de la sorte à une bonne quinzaine de régions, tenant compte à la fois des impératifs économiques, des réalités culturelles forgées par l'histoire.

Ces régions devront avoir à leur tête un Conseil régional élu par les assemblées de pays

et les communes. La complexité des problèmes qu'ils auront à traiter nécessite en effet que leur corps électoral soit composé d'administrateurs locaux éprouvés ce qui exclut l'élection au suffrage universel, solution démagogique et dangereuse. Ce Conseil régional élira un Exécutif régional maître des services administratifs de la région chargé de préparer et d'appliquer ses décisions. Le préfet de région transformé en Commissaire du gouvernement sera chargé de contrôler « a posteriori » la légalité des décisions et la bonne gestion financière de la région. Un Comité consultatif composé de délégués des organisations professionnelles et syndicales, divisé au besoin en plusieurs commissions pourra éclairer utilement l'Assemblée régionale.

La région bien entendu devra être dotée de ressources substantielles provenant de la fiscalité. Pour cela on pourra mettre en œuvre à l'échelon régional les mêmes techniques qu'à l'échelon local : l'impôt foncier, prélèvement d'une fraction de la T.V.A. et d'une fraction de l'impôt sur le revenu. Signalons à titre indicatif que les budgets cumulés des « Länder » allemands représentent 87 % de celui de l'Etat alors que celui des Conseils régionaux actuels n'en représente que... 0,83 %. On voit le chemin qui reste à faire.

Ainsi équipée, la région pourra se donner des objectifs ambitieux. C'est à son niveau que devront s'élaborer les grands schémas d'urbanisme, les plans d'occupation des sols, la politique universitaire, la recherche scientifique. Les grands équipements (ports, aéroports, routes nationales) devront lui être transférés. Le tout sera réalisé dans le cadre d'un Plan d'aménagement régional.

Compte tenu de la situation actuelle les plans d'aménagement régionaux devront par priorité résoudre trois problèmes cruciaux :

— La création d'un réseau urbain hiérarchisé : la politique actuelle, si la vapeur n'est pas renversée, aboutira à concentrer en l'an 2000 les deux tiers de la population sur 17 % du territoire, à créer un Paris de 16.000.000 d'habitants et un Lyon de 3.000.000 !! Au contraire, comme le montre Gravier, le tissu urbain français permet la création de systèmes urbains polycentriques dans lesquels la (ou les) tête est relayée par une série de centres secondaires. Ces centres principaux et secondaires animeront quelque 260 zones dans lesquelles l'exode rural serait stoppé grâce aux équipements ainsi mis à la disposition des ruraux.

Ce réseau urbain, par ailleurs, répartirait l'urbanisation sur les villes moyennes et permettrait de stopper, voire de faire régresser la croissance du cancer parisien.

— La question de la colonisation intérieure : l'affaire Lip vient encore de le démontrer, la vie quotidienne de travailleurs enracinés dans une région dépend de décisions prises à Paris quand ce n'est pas en Suisse ou à New York. Pour pallier cette domination de capitaux étrangers à une région, il est nécessaire d'obliger le patronat à réinvestir sur place une partie des profits réalisés. En outre, dans le cas où une entreprise risquerait de passer sous le

contrôle d'un groupe étranger à la région, celle-ci devrait avoir un droit de préemption.

— La préservation de l'identité culturelle régionale : Plusieurs régions françaises (Bretagne, Provence, Languedoc) sont soucieuses de préserver leurs particularismes culturels voire linguistiques. On assiste ainsi à un véritable engouement de toute une jeunesse des pays d'Occ pour la langue de Mistral. Il appartiendra aux Conseils régionaux d'instaurer un enseignement de la langue locale ainsi que de remettre en honneur l'enseignement du passé régional.

## UN ETAT POUR LES REGIONS

Le Pouvoir régional livré à lui-même, cependant, ne peut que déboucher sur un échec. Ainsi la tentation sera grande pour les Conseils régionaux d'accepter dans un but de rentabilité à court terme la logique du capitalisme. En outre dans cette optique, les régions risquent d'être amenées à se faire une concurrence néfaste, telle région essayant d'attirer chez elle l'usine qu'une grosse firme multinationale s'apprête à supprimer ailleurs.

Il est donc nécessaire au niveau national de prévoir une concertation. Mais surtout il est indispensable qu'un Etat indépendant des « lobbies » et groupes de pression capitalistes qui financent les partis puisse couper court à ce genre de manœuvre.

Par ailleurs l'Etat ne doit pas se trouver en concurrence avec les régions si l'on veut qu'il les soutienne et arbitre sereinement entre elles. Or, le système actuel aboutit à faire désigner par le même corps électoral 1) les administrateurs locaux 2) le Président ou les députés. Les seconds sont donc tentés de contrôler les premiers afin d'en faire des agents électoraux. Là se trouve la racine de la centralisation républicaine.

Faire la région suppose donc un Etat indépendant et monarchique covalincu de la nécessité de faire « reflleurir le désert français ». La renaissance régionale aurait une chance supplémentaire de réussir.

Arnaud FABRE.

(1) Cf. la N.A.F. du 12 septembre 1973.  
(2) « Paris et le désert français », Flammarion 1972.

# arsenal

LA REVUE MENSUELLE  
QUI FAIT DU BRUIT !

— Spécimen gratuit sur demande pour les lecteurs de la « N.A.F. ».

— Tarif d'abonnement :

— six mois (5 numéros) .... 35 F

— un an (10 numéros) ..... 60 F

ARSENAL

17, rue des Petits-Champs  
75001 Paris

C.C.P. La Source 30.737-24

La conférence nationale des cadres de la Nouvelle Action Française s'est tenue les 14 et 15 septembre derniers dans notre maison de la rue des Aubiers en Bretagne. Réunis autour d'Yvan Aumont, directeur général de la N.A.F., de Gérard Leclerc et de Bertrand Renouvin, les animateurs des fédérations régionales, des départements et des zones d'action, après avoir fait le point sur la situation matérielle du mouvement, ont entendu un rapport de politique générale qui a servi de base à une réflexion approfondie sur la ligne d'action pour l'année 1973-1974.

Nous reproduisons ci-dessous les passages essentiels du rapport politique de Bertrand Renouvin ainsi que les principaux extraits de l'exposé de Gérard Leclerc. Il faut que tous nos lecteurs, et tout particulièrement les militants isolés de la N.A.F., connaissent nos grands thèmes d'étude et d'action pour cette année ainsi que l'analyse générale qui les sous-tend. Les responsables d'unité recevront le compte rendu détaillé de cette session.

**Bertrand RENOUVIN :**

## où en sommes nous ?

Élections législatives de mars, « printemps lycéen » d'avril, deux événements profondément différents dans leur nature mais dont le résultat est identique : triomphe du « système Pompidou » malgré la campagne vigoureuse de l'opposition de gauche et malgré le dynamisme de jeunes contestataires qui n'ont su éviter ni l'enlisement de leur mouvement, ni la sollicitude intéressée de l'opposition légale — et plus particulièrement du P.C. — qui a su habilement s'insérer dans le mouvement pour mieux l'étouffer.

Est-ce donc la fin de l'après-mai ? Est-ce la victoire définitive de l'ordre établi sur une contestation qui a failli faire périr le régime gaulliste en 1968 et qui, depuis, avait été au centre du débat politique à la fois par les interrogations qu'elle lançait et par les actions qu'elle entreprenait ?

De fait, le « système Pompidou » semble devoir durer un certain temps, en raison de ses caractéristiques propres :

— le conservatisme politique et social qui comble d'aise une large fraction de la population inquiète de la flambée gauchiste et des progrès de la gauche « totalitaire ». L'ordre moral « incarné par Druon et consorts et le chantage à la « révolution marxiste » donnent au régime une assise électorale et parlementaire suffisante pour mener une politique qui n'est pas toujours aussi « ferme », aussi « morale » et aussi « réactionnaire » qu'on le croit : ainsi le projet de loi sur l'avortement, déposé sous la pression d'une minorité et qui est la négation même de la civilisation.

— d'autre part le régime actuel fait preuve d'un dynamisme économique certain, traduisant les ambitions et les mythes du patronat moderniste et de la technocratie : transformant le visage de la France et la physiologie des villes, assurant un rythme élevé de croissance, il développe une certaine aisance matérielle, une certaine richesse globale, qui permettent de faire taire les revendications, de supprimer quelques injustices lorsque celles-ci risquent de mettre le régime en difficulté.

— ainsi, grâce à la prospérité matérielle, le régime peut engager d'habiles processus de récupération des révoltes et des mécontentements de toute nature qui naissent de la crois-

sance économique et du bouleversement de notre environnement : on a vu, et on voit chaque jour, le régime — et le système Industriel tout entier — reprendre à leur compte — et à bon compte — certains aspects du programme de l'opposition légale et même les thèmes développés par la contestation gauchiste.

— mais lorsque l'opposition extra-parlementaire est trop tenace, lorsque ses questions sont trop gênantes et leur retentissement trop important, le pouvoir sait faire preuve d'une grande fermeté dans la répression : l'écrasement de la Gauche prolétarienne et la dissolution récente de groupes extrémistes sont encore dans toutes les mémoires. Ce qui montre que la violence des minorités ne paie plus tant que la révolte n'a pas gagné de larges couches de population — et ceux-là même dont la mission est de défendre l'ordre. Ordre moral et lois immorales, conservatisme social et dynamisme économique, souplesse et fermeté, autant de claviers dont le régime sait parfaitement jouer pour durer autant que faire se peut. Il ne faut pas s'étonner, dès lors, de l'échec des oppositions.

### LE SYSTEME MITTERRAND

Face au pouvoir établi, le « système Mitterrand » est d'une remarquable inefficacité. Non parce qu'il a perdu les élections législatives de mars — élections qu'il aurait pu tout aussi bien gagner — mais parce qu'il est incapable de présenter un projet de société rompant absolument avec celui que nous connaissons : ainsi le « Programme commun » n'est qu'un catalogue de recettes démagogiques, assorti de quelques « réformes » de structures qui ne changeront rien au fond des choses et de quelques vœux pieux dont le caractère vague indique soit une divergence de vues entre le P.C. et le P.S. soit un doute profond quant aux solutions à apporter. En fait, la lutte entre Mitterrand et le régime ne met aux prises que deux équipes de gestionnaires dont l'objectif est la conservation ou l'accaparement du pouvoir et non la transformation en profondeur de la société actuelle.

Sans doute la présence du Parti communiste apporte-t-elle un élément d'incertitude dans le jeu politique : parvenu au pouvoir légalement, s'en emparerait-il définitivement par des procédés que l'on a connus autrefois, à Prague ou ailleurs ? En réalité, le jeu légal du P.C. tend à devenir son jeu réel, tant en raison de pesanteurs internes qu'à cause de considérations internationales qui lui interdisent d'agir par la violence : adversaire tenace du régime au moment des élections, il peut donc se comporter, sans contradiction aucune, comme le défenseur de l'ordre établi en cas de crise grave... tout en continuant de servir d'épouvantail en période électorale. Aussi le régime gagne-t-il sur tous les tableaux : au fond peu inquiet des menées d'un parti intellectuellement sclérosé et lourdement bureaucraté, sachant qu'il peut compter sur sa discipline en cas de troubles gauchistes, il peut facilement le présenter comme un parti « révolutionnaire » menaçant dès lors qu'il est utile de réveiller de vieillesangoisses.

- En analysant le monde et la société politiques et les thèmes majeurs imp
- En examinant avec réalisme l'état d de son action et de sa réflexion pour

### L'EFFONDREMENT DU GAUCHISME

Qu'en est-il aujourd'hui du gauchisme ? Révélateur des contradictions, des scandales et des carences du système actuel, il ne s'est jamais remis des coups que lui a portés le pouvoir après mai 68 et l'échec de ses grandes campagnes d'agitation. Ainsi s'est-il reconverti dans l'écologie ou dans un populisme qui masque mal son incapacité à proposer un projet global de civilisation : purement négative, sa révolte ne pouvait devenir révolution. Echec politique, échec intellectuel, il fut simplement le signe de la colère, de l'angoisse et du refus de toute une partie de la jeunesse.

Devant les ambiguïtés et les échecs des oppositions, faut-il conclure que le système Pompidou l'a définitivement emporté au travers de crises qui n'auraient été que des crises d'adaptation à une société industrielle triomphante ?

### LES CONTRADICTIONS

Ce serait oublier la permanence d'une crise qui provient de l'absence de projet global d'un système qui n'a d'autre objectif que sa propre perpétuation et qui ne peut résoudre les contradictions et les faiblesses qui lui sont inhérentes :

## une presse

### NAF-HEBDO

Rappelant d'abord les missions de la NAF-Hebdo, Bertrand Renouvin montra que celles-ci sont de trois ordres :

- l'analyse critique de l'actualité,
- la lancement ou l'appui aux campagnes du mouvement,
- le débat intellectuel.

C'est en fonction de ces missions que le plan du journal est conçu : pages centrales réservées aux campagnes, aux enquêtes, dernière page réservée au combat des idées. Ce sont ces missions qu'il s'agit de remplir cette année plus complètement que par le passé, en dépit des contraintes matérielles qui freinent notre développement. Il s'agira donc au niveau du traitement de l'actualité comme de celui des enquêtes du journal, de développer une véritable information militante qui devra être le fait des fédérations et groupes locaux aussi bien que des militants isolés.

### ARSENAL

Le rôle d' Arsenal est quelque peu différent, quoique conçu en fonction des mêmes soucis : il s'agit essentiellement, pour notre revue, de développer la formation des

# bilan et perspectives

qui l'entoure, la N.A.F. dégage les lignes  
sés par l'actualité.  
ses forces, la N.A.F. choisit les thèmes  
l'année à venir.

— faiblesse d'un système qui ne peut résoudre le problème d'une université qui ne sait produire qu'une masse toujours plus grande de « mendiants lettrés » naturellement portés à la contestation d'une société dont ils sont les victimes ;

— faiblesse d'un système incapable de proposer à la société une autre finalité que la production et la consommation de biens matériels ;

— contradiction d'un système dont le développement exige toujours plus de compétences, mais qui refuse tout pouvoir à ceux qui la détiennent ;

— contradiction entre la quantité sans cesse accrue de biens produits et la misère psychologique d'une vie quotidienne toujours plus intolérable ;

— contradiction entre l'abondance et les laissés-pour-compte de l'expansion, qu'il s'agisse de travailleurs exploités ou de catégories abandonnées à leur sort parce qu'elles ne peuvent plus jouer leur rôle dans la production ;

— faiblesse enfin d'un Etat qui s'ingénie — comme on le voit avec la réforme constitutionnelle — à poser des règles sans pouvoir échapper à la menace d'éclatement à chaque consultation électorale.

Ainsi, tout indique que des révoltes sectorielles éclateront là où le système est incapable de surmonter ses contradictions et de remédier

à ses carences. Face à l'inanité des solutions de la gauche, face à l'échec de la contestation gauchiste, ne nous appartient-il pas d'expliquer aux révoltés d'aujourd'hui et de demain notre projet de société et le moyen de le réaliser ?

## LA FIN DE LA GUERRE FROIDE

Bertrand Renouvin entreprend ensuite l'analyse des relations internationales en insistant sur les nouvelles données de la diplomatie mondiale : nous avons vécu depuis 1962 la fin de la guerre froide, les grands impérialismes cessant de s'affronter directement pour maintenir ou étendre leur domination politique ou économique. De nouveaux problèmes surgissent, de nouvelles attitudes aussi : ainsi le problème allemand qui risque de prendre dans les prochaines années une acuité nouvelle. Ainsi la prise de conscience par le Tiers-Monde de toutes les menaces qui pèsent sur lui.

Face à ce « grand tournant » la politique de la France devrait être claire et fermement conduite. Aussi doit-on déplorer les hésitations, les timidités et les contraintes électorales qui risquent de réduire à néant ce qui a été parfois entrepris.

Menaces impérialistes, problèmes du Tiers-monde en général et problème arabe en particulier, la politique extérieure risque de prendre une importance nouvelle dans la vie politique française. C'est pourquoi, plus que par le passé, la NAF démontrera la nécessité d'un projet diplomatique global dont elle définira les grandes lignes, tout en s'efforçant de détruire les grands mythes de gauche et de droite (l'atlantisme, l'europhéisme, le désarmement unilatéral, le mythe d'une subversion marxiste homogène et inéluctable) et de dénoncer les groupes de pression français et étrangers qui cherchent à entraîner la France dans une voie qui ne peut être la sienne.

## CONCLUSION

En conclusion, Bertrand Renouvin insiste sur les contraintes multiples qui pèsent sur un mouvement tel que le nôtre : attitude de la classe politique qui cherche à écarter les « gêneurs » (entendez ceux qui la dénoncent), conditions de vie qui rendent plus difficile l'activité militante, caractère souvent nuancé et toujours complexe du débat politique qui interdit les à-peu-près, les simplifications, les slogans grossiers ne parvenant plus à rendre compte des réalités politiques. Cependant, un vaste champ de possibilités nous est ouvert si nous savons nous définir clairement en tant que mouvement politique original, conscient de son identité et donc soucieux de dépasser les vieux clivages, et en tant qu'école de pensée novatrice cherchant à définir un véritable projet de civilisation à la mesure des problèmes de notre temps.

Gérard LECLERC :

## que faire ?

Ces possibilités, Gérard Leclerc devait les indiquer en définissant la ligne générale du combat de la N.A.F. pendant l'année 1973-74, ligne souple, conçue de façon à « coller » le plus étroitement possible à l'événement et qui se déduit logiquement de l'analyse politique de la N.A.F. et des questions posées par l'actualité immédiate. C'est ainsi que deux thèmes d'action ont été retenus : la campagne contre l'avortement, dont la NAF-hebdo a montré à plusieurs reprises le caractère essentiel, et d'autre part la question régionale qui nous permettra de poser le problème des pouvoirs en même temps que celui du Pouvoir démocratique, tout en définissant les moyens et les objectifs d'une véritable réforme régionale. Les autres thèmes seront d'abord — en raison de leur complexité — l'objet d'une recherche militante qui réunira des spécialistes, nos journalistes et l'ensemble des militants en un souci commun d'analyse et de critique constructive qui permettra de déboucher à court terme sur une action réfléchie et efficace. Les problèmes de l'entreprise, la question brûlante de l'immigration, la qualité de vie (et plus particulièrement tout ce qui concerne l'urbanisme et aménagement du territoire), les problèmes diplomatiques enfin, seront privilégiés. Ce qui n'exclut pas, au contraire, la poursuite du débat intellectuel amorcé avec la nouvelle « Enquête sur la monarchie », ni le souci que la N.A.F. a toujours manifesté à l'égard de l'Université, symbole particulièrement frappant de la crise de la société française.

Une discussion s'est ensuite engagée sur les moyens pratiques de développer l'action ainsi définie et d'amorcer la réflexion sur les problèmes qui marquent, chacun à leur manière, les contradictions et les faiblesses du système politique, économique et social que nous combattons.

La presse de la NAF, qui doit être un instrument privilégié d'analyse et de conquête, sa conception, son rôle et son développement furent l'objet du rapport présenté par Gérard Leclerc et Bertrand Renouvin avant que les participants ne se répartissent en commissions de travail.

## le projet royaliste

Plus que 105 souscriptions à rassembler pour envoyer le livre à l'imprimeur ! Il nous les faut très rapidement. Envoyez vos souscriptions à l'Institut de Politique Nationale, B.P. 558, 75026 Paris Cedex 01, accompagnées de leur règlement (15 F par exemplaire) à l'ordre de l'I.P.N. C.C.P. La Source 33.537-41.

## de combat

militants de la N.A.F., d'entreprendre une réflexion de fond sur les problèmes de notre temps qui doit conduire à une explication et à un approfondissement de notre projet, et de poursuivre, plus largement que ne peut le faire la NAF-Hebdo, le débat avec l'intelligence française. C'est dire combien les militants de la NAF doivent soutenir et diffuser une revue qui, par sa conception, complète harmonieusement l'hebdomadaire : moins prisonnière de l'actualité (encore que celle-ci n'y soit jamais absente), elle permet de mieux saisir les lignes de force qui se dégagent de la masse des événements quotidiens. Par sa périodicité et sa surface rédactionnelle, elle offre la possibilité d'une réflexion plus approfondie. Par sa conception et son style, elle peut engager des débats qui trouveraient moins facilement leur place dans la NAF-Hebdo.

Sans doute Arsenal n'est-il pas parfait : l'intellectualisme et la gratuité menacent toujours des entreprises de cet ordre. Aussi Bertrand Renouvin a-t-il réaffirmé que cette revue de réflexion et de débat devait être avant tout une revue de combat, répondant aux préoccupations et participant à la réalisation des objectifs généraux de la Nouvelle Action Française.

# l'université corse

Un de nos lecteurs, étudiant, nous envoie quelques notes de réflexion sur un problème qui commence à trouver un écho dans la population corse, et dont la solution ne saurait être réduite à un simple slogan. Il se monte en ce moment en Corse un fort courant régionaliste qui déborde, et de fort loin, les « appareils » militants du régionalisme corse. Ce courant ne peut-être caractérisé par aucun schéma politique habituel, et de ce fait constitue un « casse-tête » pour les partis acceptant la règle du jeu traditionnel.

Quelques milliers de Corses en colère descendent dans la rue le 12 août, rappelant au Gouvernement que la Corse existe avant tout en tant que telle. Et surtout quelques dizaines de Corses — étudiants, professeurs, journalistes et animateurs divers — rassemblés dans une atmosphère fébrile de travail de réflexion, d'échange de sentiment, de craintes et d'espoirs en l'avenir, et d'enracinement dans leur prodigieux passé millénaire. Ceci dans le cadre de l'Université Corse d'Été, dans le cadre magnifique de Corte, berceau de l'âme corse (1).

Face aux manifestations d'un développement de la personnalité régionale au demeurant pas toujours heureux, sinon efficace (cf.: N.A.F. du 18 juillet 1973, n° 116 - Dossier sur le régionalisme corse.) et de moins en moins contrôlé par les partis de la classe politique traditionnelle et par les rouages de l'Etat, il a bien fallu que ce dernier tempère un peu les passions et détourne habilement le sens de la contestation régionaliste. Diable, les cantonales sont proches !

Le moyen était simple, il suffisait d'y penser : sortir, au bon moment, des tiroirs « magiques » la réformette expresse, garantie « dernière minute », sous forme d'un « *Projet de création d'un centre Universitaire en Corse* », annoncé par M. Fontanet, le 12 juillet lors d'un Comité interministériel pour l'aménagement du Territoire, et publié dans un communiqué à la presse le 31 août. (Cf. : « Nice-Matin, Corse » du 1<sup>er</sup> septembre 1973.)

Ce projet peut être ainsi brièvement présenté : le Centre Universitaire ne sera pas rattaché à une Université du continent (Aix - Marseille ou Nice), il aura recours partiellement aux services d'enseignants recrutés en Corse, et aux représentants des milieux socio-économiques pour son organisation et son fonctionnement.

De plus, en fonction des choix définis par les Pouvoirs publics et les élus locaux, des options seront instituées à finalité régionale, mais dans le cadre des « sacro-saints » diplômes nationaux. Un projet cohérent est attendu début 1974 à la suite

d'une nouvelle étude réalisée en liaison avec la D.A.T.A.R. et d'une consultation des élus régionaux.

## PROMESSE EN L'AIR ?

Après ces promesses mirifiques, on peut s'interroger sur le sérieux du projet, ou plutôt de l'avenir auquel il est réellement promis — la date exacte de la mise en place du centre n'ayant pas été précisée... — Et on peut s'inquiéter du peu de poids des choix définis par les élus locaux face à ceux des Pouvoirs publics.

S'agissant de comprendre la politique des élus locaux, quel qu'en soit d'ailleurs l'objet, on peut se référer à Dominique Alfonsi (2) concluant ainsi une intéressante étude du problème corse : « *L'Université corse pose le problème corse dans son ensemble. Elle démontre le manque d'information de la population de l'île et son peu de connaissance réelle des problèmes qui peuvent se poser. Elle se buse au scepticisme et au fatalisme de la population corse, que d'ailleurs toute une politique bien définie a contribué à développer. Cette psychologie d'assistés dont nous sommes victimes, rend servile et détruit tout esprit d'initiative. Elle démontre la nécessité d'une pensée organisatrice et d'une politique à longue échéance. Elle incarne une façon nouvelle d'envisager le problème corse et nous ouvre des horizons nouveaux. Elle nécessite enfin une prise de conscience généralisée de la part de la population et une confiance plus développée dans les possibilités et l'avenir de la Corse.* » (3)

Quant à définir le sens de la politique de l'Etat en matière de régionalisation et d'enseignement en Corse (outre celui défini sur le plan national que nous connaissons bien !), on ne peut s'empêcher d'en rapprocher les dires de récents ministres de l'Éducation nationale :

— « *Les étudiants corses ont demandé à me voir, je les recevrai et je discuterai avec eux de leur projet pour lequel j'ai un préjugé favorable.* » (Edgar Faure).

— « *Je crois que l'on peut sérieusement envisager une telle implantation ; j'aime particulière-*

*ment la Corse, et j'œuvrerai dans ce sens.* » (Olivier Guichard).

...des dires d'un illustre Corse :

— « *Pour que la Corse soit irrévocablement attachée à la République, il faut :*

- 1° *Y maintenir toujours deux départements.*
- 2° *N'employer dans les places à disposition du Gouvernement aucun Corse.*
- 3° *Choisir une cinquantaine d'enfants et les répartir dans les différentes maisons d'éducation à Paris. Ce dernier moyen, qui est très peu coûteux, doit être considéré comme très essentiel. Il ne manque pas à Paris, indépendamment de deux ou trois institutions nationales, un grand nombre de pensions particulières... où surtout ils puiseront l'attachement le plus exclusif pour la France.* »

NAPOLEON BUONAPARTE  
Lettre au Directoire Exécutif  
20 Germinal An V.

Ayant connaissance du récent projet de régionalisation appliqué en Corse, on constate sa similitude avec ce vœu napoléonien. Et ce n'est guère l'actuel préfet de la Corse qui nous démentira.

Quand le peuple corse aura pris conscience de sa véritable personnalité, différente de l'habituel cliché attribué par la capitale, et compris que la République, une et indivisible, par son centralisme ne saurait être identifiée à la France que par ceux qui en vivent, surtout et y compris les notables et leurs clientèles, et que la seule solution possible est politique — au-delà de toute révolte partielle et de tout activisme vain et sommaire — alors il lui sera permis d'entrevoir un avenir meilleur, indissolublement lié à celui d'une France véritablement décentralisée.

Jérôme SERGENT.

(1) Cette Université d'Été, du 1<sup>er</sup> au 11 août 1973 fait suite aux GHIURNATE DI CORTI en 1971, dues à l'initiative de J.-J. Albertini (secrétaire général de l'Association « Palazzo Nazionale ») et aux Trois Journées de la Culture Corse en 1972, organisées par le Centre d'Études d'Aix-en-Provence.

(2) Dans « Pour une Université Corse - l'Union Corse - L'Avenir », n° 15, juin-juillet 1964.

(3) Passage cité par l'excellent magazine régional corse : Kyrn, juillet-août 1973.

## pile ou face

Voilà les Suédois bien avancés ! L'oracle électoral reste bêtement muet. 175 sièges à droite et 175 sièges à gauche ! C'est au fond une justice distributive assez bien comprise et dont tout le monde devrait être content. Mais, comme dans toute compétition sportive, le match nul ne fait l'affaire ni du public ni des parieurs. Aussi, comme au tiercé, lorsqu'on fait une « photo » entre deux vainqueurs potentiels, on s'est mis à recompter les bulletins, pour être plus sûr.

Mais décidément rien à faire. Têtu comme un âne (de Buridan), Sa Souveraineté s'obstine à ne pas se prononcer. Certains ont timidement avancé qu'on pourrait peut-être procéder, comme parfois au niveau local, par voie de tirage au sort. D'autres se sont écriés que cela ne ferait pas très sérieux de jouer le gouvernement à pile ou face. Et puis, dans un pays qui conserve une ombre d'institution monarchique et où la monnaie s'appelle « Couronne », la chose est délicate. Ne serait-il pas injurieux de la jeter en l'air ? Faut-il lui laisser le soin de faire la décision, alors qu'on cherche à lui ôter le

peu de pouvoir qui lui reste ? Pour comble d'ironie, le nouveau roi Karl XVI Gustav vient de prendre pour devise : « *Pour la Suède, avec le temps* ». De qui se moque-t-on ?

## jura libre

Le dimanche 9 septembre, une foule considérable (45.000 personnes selon les organisateurs) s'était rassemblée à Delémont pour la 26<sup>e</sup> Fête du peuple jurassien. Nous avons déjà expliqué (1) les revendications des populations de langue française du Jura suisse. Aujourd'hui leur lutte a pris un tour plus aigu et les échéances approchent. Roland Béguelin, directeur du *Jura Libre* et secrétaire général du *Rassemblement Jurassien* déclarait : « *La lutte s'est rallumée il y a vingt-six ans, mais les échéances arrivent. Vous le savez ! Vous l'avez sentie ! A ce stade l'enchaînement de la répression et de la légitime défense peut engendrer le pire. Soyez prêts !* »

Il ne s'agissait cependant pas seulement d'une

veillée d'armes mais d'une fête populaire véritable. Le cortège était ouvert par les 2.500 jeunes des *Groupes Bélier* qui défilent masqués pour que la police bernoise ne puisse reconnaître les auteurs des quelques actions spectaculaires et « illégales » accomplies récemment. Nous avons particulièrement remarqué les délégations des « mouvements-frères » — entendez les minorités francophones opprimées — *Wallonie libre de Belgique, l'Union Valdôtaine d'Italie*, sans oublier la jeune chanteuse québécoise venue apporter le salut des Canadiens français. Autre geste symbolique de solidarité : dans un café, des lithographies étaient vendues au profit des ouvriers de chez LIP. De cette foule à la fois joyeuse et grave émanait une impression de force et de détermination qui laisse à penser que le gouvernement suisse va se trouver prochainement à l'heure du choix : ou reconnaître la création d'un nouveau canton francophone, ou laisser le gouvernement du Canton de Berne exercer sa répression. Ce qui serait lourd de conséquences.

(1) N.A.F. 121, 22 août 1973.

# le mouvement royaliste

## ISOLES, VOUS N'ETES PLUS SEULS !

Dans de trop nombreuses régions encore, la N.A.F. n'a pas d'unité constituée. Tous nos lecteurs qui sont désireux d'agir pour la croissance de la N.A.F., peuvent le faire. Nous sommes à leur disposition pour les conseiller et les diriger dans des actions de promotion très simples et à la portée de tous. Ecrivez-nous sans tarder au journal. La rentrée est très proche maintenant et nous devons fédérer toutes les bonnes volontés pour réussir notre percée dans les régions où nous ne sommes pas encore organisés.

### N.A.F. SUD-EST

Tous nos lecteurs et adhérents isolés des départements suivants : Ain, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Corse, Drôme, Gard, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie, Var et Vaucluse, désireux d'agir efficacement pour une promotion de la N.A.F. dans leur région, sont priés de se mettre en contact avec M. G. Bernard, N.A.F., 4, square des Postes à Grenoble.

La zone d'action N.A.F. Sud-Est édite un bulletin de liaison, fort bien fait, dont le numéro 4 vient de paraître.

### ROANNE

Samedi 6 octobre, débat sur le thème « Etre royaliste en 1973 », animé par M. G. Bernard, responsable de la zone d'action N.A.F.-Sud-Est. La réunion aura lieu à Saint-Haon-le-Châtel. Tous renseignements auprès de MM. Mathieu Jean à Saint-Haon-le-Châtel, 42370 Renaison et Thévenon Ivan, 38, rue Rabelais, à Roanne.

### BORDEAUX

Permanence tous les jeudis de 18 heures à 20 heures, au local, 59, quai des Chartrons.

### BANLIEUE OUEST

Le vendredi 28 septembre à 19 h 45. Dîner-débat sur le thème : « La loi et l'avortement », animé par M. Catta. Ce dîner a lieu au Lutétia, 48, rue de la République à Puteaux (près du Pont de Neuilly). - Prix du couvert : 22 F. S'inscrire le plus tôt possible à la N.A.F.

### PARIS NORD-EST

Permanence chaque mardi de 21 h. à 22 h 30, au café « La Mandoline », 2, avenue Secrétan, 75019 Paris.

### PARIS-15<sup>e</sup> - CLAMART ISSY - VANVES

Permanence tous les vendredis à 21 h., Café des Sports (salle réservée), 24, rue Alain-Chartier (Métro : Convention).

### LYCEENS DE PARIS

Le collectif lycéen qui a été mis en place vous invite à prendre contact le plus rapidement possible. Une permanence lycéenne est assurée dans les locaux tous les mercredis après-midi.

## LA SOUSCRIPTION DE RENTREE

Devant les augmentations constantes des coûts de fabrication, nous avons été contraints de changer nos tarifs. Notre équilibre financier, gage de notre indépendance, est à ce prix. La modeste augmentation de notre prix de vente au numéro, qui est maintenant de 1,50 F, ne doit pas entraver notre diffusion et c'est à un effort particulier sur les ventes que nous convions tous ceux qui ont le souci de voir se développer l'influence et l'audience de la N.A.F.

Nos tarifs d'abonnement ont aussi été modifiés. Pour éviter de gêner les budgets trop modestes, nous avons créé un abonnement de trois mois à tarif assez bas (15 F) pour permettre à tous de s'abonner à la N.A.F.

Parallèlement nous encourageons tous ceux qui en ont les moyens à souscrire un abonnement de soutien. Ce surcroît de ressources nous permettra de faire des envois massifs de propagande pour faire connaître la N.A.F. dans un public nouveau.

Depuis la fondation de la N.A.F., le soutien financier de nos amis ne nous a jamais fait défaut. Une fois encore nous comptons sur vous et nous ouvrons une grande souscription pour nous permettre de multiplier nos activités en cette période de rentrée.

D'avance merci !

Yvan AUMONT.

Tous les dons doivent être libellés à l'ordre de la N.A.F., C.C.P. Paris 642-31.

## la nouvelle ACTION FRANÇAISE

Edité par la S.N.P.F.  
17, rue des Petits-Champs - Paris (1<sup>er</sup>)  
Téléphone : 742-21-93

Abonnement six mois : 30 F  
Abonnement un an : 55 F  
Abonnement de soutien : 120 F

C.C.P. N.A.F. Paris 642-31  
Directeur de la publication :  
Yvan AUMONT

Imprimerie Abexpress  
72, rue du Château-d'Eau - Paris (10<sup>e</sup>)

## BULLETIN D'ABONNEMENT A LA NAF-HEBDO

Je souscris un abonnement de 3 mois (15 F), 6 mois

NOM : .....

Adresse : .....

Profession : .....

(\*) Encadrez la formule de votre choix.

(30 F), un an (55 F), de soutien (120 F) (\*).

Prénom : .....

Année de naissance : .....

à retourner 17, rue des petits champs, 75001 Paris, CCP: NAF 642 31 Paris

# rencontre avec Ménie Grégoire

« Vous êtes forcés de vous résigner. Le monde technicisé, qui est déjà le nôtre, nous impose des contraintes, des modes de vie contre lesquels vous ne pouvez rien ! »

Ménie Grégoire aurait pu s'émouvoir ou se mettre fort en colère, l'autre mercredi. Je dois témoigner qu'au milieu du brouhaha, elle sut garder son sourire. Elle eut même la bonne grâce de nous inviter à venir nous entretenir avec elle après son émission du sujet qui provoquait notre intrusion à R.T.L.

Chose promise, chose due. Une heure après avoir quitté le studio où nous avions fait irruption, nous retrouvions notre « victime » dans son bureau. Très vite, nous en vinmes aux points essentiels et nos oppositions apparurent irrédutibles.

— *Au début, j'étais contre l'avortement, nous confiait-elle en substance. Comme femme et comme mère, comment aurai-je pu ne pas l'être ? Ce qui m'a fait changer d'avis, c'est l'avalanche de cas dramatiques, de situations impossibles. Il m'a bien fallu me résigner.*

— *Mais répliquions-nous, ne vous êtes-vous pas résignée du même coup à ériger une réalité abominable en droit ? Et la loi qui doit avoir un caractère pédagogique, n'agira-t-elle pas demain dans le pire des sens, en justifiant ce qui ne saurait l'être, en imposant aux consciences la résignation ?*

Nous avions touché juste. Car aussitôt la discussion s'engageait sur un autre terrain. Il n'allait plus s'agir de résignation devant l'abominable, mais d'une justification absolue du droit à l'avortement. — *Vous êtes forcés de vous résigner*, remarquait la collaboratrice directe de Ménie Grégoire. *Le monde technicisé qui est déjà le nôtre, nous impose des contraintes, des modes de vie contre lesquels vous ne pouvez rien.* Nous étions sur le terrain de la philosophie de l'histoire. Selon nos interlocutrices, il était vain de vouloir imposer un sens à l'histoire. L'histoire était à elle-même son propre sens, son propre jugement. Elle allait sûrement quelque part selon les lois absurdes d'une nécessité aveugle. Voyez Monod, me soufflait Ménie Grégoire.

Je ne pouvais m'empêcher de songer aux pages de Jacques Ellul caractérisant notre temps par l'absence de l'Espérance. Mais nous n'étions pas au terme des conséquences de cette terrible philosophie. A supposer que les contraintes de l'histoire déterminent une nouvelle morale, cette nouvelle morale pouvait-elle donner droit de vie et droit de mort ?

— *Evidemment !*

## UNE SOPHISTIQUE INEXCUSABLE

Silvait une argumentation que je me souvenais avec tristesse avoir lu dans des publications rédigées par des religieux. — *On ne peut laisser la vie à des enfants qui seront des malheureux.* C'était la fameuse distinction des *Etudes* sur vie humaine et vie humanisée. Pour qu'un gosse soit heureux, il faut qu'il s'épanouisse dans certaines conditions sociales, psychologiques, économiques. Sinon...

Il est vrai que les R.P. de *Lumière et Vie*

avaient été plus loin encore dans la sophistique. S'il manque à la procréation une volonté claire de faire naître un enfant, prétendait l'un d'eux, le fruit de la conception ne peut d'aucune façon être appelé « enfant » puisque celui-ci ne reçoit ce nom, avec la réalité humaine que ce nom désigne, que de l'acte d'un libre-vouloir qui, par hypothèse, fait défaut...

Si nos révérends Pères en sont là, comment voulez-vous que les modernes directeurs de conscience qui n'ont ni dogme, ni magistère, ni le trésor d'une tradition derrière eux, tiennent un meilleur langage ? Mais, alors, c'est terrible. Nous sommes dans le monde clos de Sartre. Nous évoluons dans un univers absurde, sans aucun sens au sein duquel nous sommes condamnés à être libres. Tristes chemins de la liberté à l'image des romans de l'auteur de *l'Être et du Néant*.

Sartre a échoué dans son projet de morale existentialiste. Nos R.P. sont-ils en train de suppléer à sa carence ? La liberté devient réellement principe de tout, créatrice des essences. C'est moi qui décide que l'enfant existe, ou n'existe pas. Demain est-ce moi qui déciderai qu'un tel est un homme ou n'est pas un homme ou un sous-homme ?

Nos Révérends sont sans excuses. Ménie Grégoire a, elle, toutes les circonstances atténuantes. Elle est un rouage du système actuel qui possède sa propre idéologie, secrète ses anti-valeurs. Idéologie du monde des marchands, des manipulateurs, où l'on fait technique de tout.

Les R.P. abandonnent la direction de conscience : ils la laissent à Ménie Grégoire. Les pauvres gens, orphelins, qui désertent les églises, se précipitent sur le téléphone pour se confesser, se confier, recevoir le réconfort ! Ménie Grégoire est la préposée à la charité moderne.

Lui dirai-je que malgré ses évidentes qualités de cœur, j'ai peur de cette charité.

Quant aux R.P., il leur reste la douce pillé de Dieu.

Mais la France ? France prends garde de perdre ton âme, disait le Père de Montcheuil avant d'être fusillé par les Nazis.

Abandonnée par les curés, manipulée par l'idéologie capitaliste, la France est menacée de perdre son âme.

Gérard LECLERC.

## aux auditeurs de r.t.l.

Le 19 septembre à 15 h 10 des militants de la N.A.F. ont envahi les locaux de Radio-Télé-Luxembourg et perturbé l'émission de Ménie Grégoire, qui a commencé avec plusieurs minutes de retard. Ils espéraient, à la faveur de la confusion, pouvoir faire entendre leur voix sur les ondes. Malgré leur discipline et l'excellent déroulement de l'opération sans aucune violence ni dégât — cela n'a pas été possible. Nos lecteurs trouveront ci-dessous le texte de l'allocution que devait prononcer Gérard Leclerc :

« Auditeurs et auditrices de R.T.L., attention ce message vous concerne tous. La Nouvelle Action Française, mouvement royaliste, vous parle.

Vous êtes tous informés du projet de loi, légalisant l'avortement, projet dont le gouvernement alarmé par la réaction indignée de millions de Françaises et de Français, repousse de plusieurs mois la discussion par le Parlement. Mais êtes-vous conscients de l'enjeu de cette loi ? Savez-vous qu'il ne s'agit pas d'un problème de convenance personnelle, mais de quelque chose qui remet en cause une loi non écrite qui fonde toute notre civilisation,

« France, prends garde de perdre ton âme » disait Yves de Montcheuil avant d'être fusillé par les nazis. C'est le même avertis-

sement que nous lançons aujourd'hui. Le gouffre des nouveau-nés de Sparte et les haras des nazis ne sont pas très loin, lorsqu'on assimile l'enfant qui vit dans sa mère à un amas de cellules.

Il ne s'agit pas de condamner ni d'ignorer les drames personnels. Il s'agit de tout faire pour éviter aux femmes d'arriver à cette extrémité que l'immense majorité d'entre elles réprouve.

Nous devons imposer des mesures urgentes pour la protection de la femme, une politique sociale et familiale hardie, une politique d'urbanisme révolutionnaire que le système actuel refuse de promouvoir.

Il ne s'agit pas d'une lutte d'arrière-garde, il s'agit d'un combat véritablement progressiste. Il n'est pas de progrès qui s'appuie sur la mort des plus faibles. La Nouvelle Action Française qui se situe hors des clivages habituels et qui n'hésite pas tout à la fois à soutenir les travailleurs de chez LIP et la lutte contre la légalisation du meurtre vous invite à prendre contact avec elle. Ecrivez-nous, téléphonez-nous, 17, rue des Petits-Champs, 742-21-93, nous vous fournirons tous les renseignements pour qu'à votre tour vous puissiez éclairer une opinion que l'on veut endormir. »